

La Feuille de Chou

Numéro 11

Bulletin municipal de Champrond en Gâtine



Edition novembre 2004



Sommaire

P1. le mot du Maire

P2:

organigramme du Conseil Municipal et des commissions

P3 à 9

Compte-rendus des Conseils municipaux

P10

Carte de la communauté de Communes

des Portes du Perche

P11

1ère réunion publique

Du diagnostic Petite Enfance ,

Enfance , Jeunesse

Commission Service à la

Population

P12 :

« En Bref »

1ère partie

P13 :

« En Bref »

2ème partie

P14 :

Espace Associations

1ère partie

P15 :

Espace Associations

2ème partie

P16 :

Dates à retenir

P17 :

Le Marché de Noël

P18:

Le Noël des Enfants

P19 : Le site internet en

quelques chiffres ...

P20 : les mots croisés

De Guy Demange

P21 :

Informations municipales

P22 :

Informations pratiques

Le mot du Maire

Cette nouvelle feuille de chou arrive au début de l'automne , les activités communales ont repris après cet été dont beaucoup ont craint qu'il soit aussi chaud que l'an passé , ce qui heureusement n'a pas été le cas.

Toutes les manifestations estivales ont été couronnées de succès , il faut bien sûr remercier le formidable travail effectué par la commission des fêtes.

Les silos à boues de la station d'épuration fonctionnent correctement depuis la fin du mois de juillet. Nous pensions faire une inauguration prochainement , mais la réception des travaux n'étant pas encore finalisée , nous la ferons vraisemblablement l'année prochaine au printemps.

Le bâtiment relais construit par le SIVOM sur notre zone intercommunale a été inauguré , une entreprise a commencé à s'y installer , elle sera opérationnelle au 1^{er} janvier 2005

Bonne lecture à tous.

E. Legros

Conseil municipal

Les membres du conseil municipal

Le Maire: Éric Legros

1^{er} Adjoint: Brigitte Wardavoit

2^{ème} Adjoint: Philippe Guillemet

3^{ème} Adjoint: Jean-Paul Vinsot

Les conseillers:

Sylvie Bigeault
Michel Fillette
Didier Guyon

Frédéric Colin
Denis Granger
Claude Imhof

Les commissions communales

Bâtiments communaux:

Jean-Paul VINSOT- Frédéric COLIN- Didier GUYON

Voirie et Réseaux:

Philippe GUILLEMET- Frédéric COLIN-
Didier GUYON

Fêtes: Brigitte WARDAVOIR

Personnes hors conseil:

Sylvie AUDENAERT- MICHEL - Marie-France
BEAUCHET- Nicole CAILLARD- Daniel VIDAL-
Etienne VALMALLE

Finances:

Philippe GUILLEMET- Sylvie BIGEAULT-
Didier GUYON - Claude IMHOF

Fleurissement: Brigitte WARDAVOIR

Centre communal d'Action Sociale:

Éric LEGROS-Brigitte WARDAVOIR-
Philippe GUILLEMET - Jean-Paul VINSOT

Personnes hors conseil:

Nicole CAILLARD- Mylène DUBESSET-
Micheline GUILLEMET- Michelle MICHEL

Communication Information:

Éric LEGROS- Brigitte WARDAVOIR-
Philippe GUILLEMET - Jean-Paul VINSOT
Personnes hors conseil: Véronique REAUD

Intercommunalité:

Éric LEGROS- Brigitte WARDAVOIR-
Claude IMHOF

Regroupement pédagogique:

Brigitte WARDAVOIR- Sylvie BIGEAULT-
Michel FILLETTE

**Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
(SIVOM) de La Loupe:**

Délégués titulaires: Éric LEGROS

Michel FILLETTE

Délégués suppléants: Brigitte WARDAVOIR

Didier GUYON

**Syndicat Intercommunal de Ramassage et
Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM):**

Délégués titulaires: Philippe GUILLEMET

Jean-paul VINSOT

Délégués suppléants: Brigitte WARDAVOIR

Claude IMHOF

Syndicat électrique:

Délégués titulaires: Denis GRANGER

Didier GUYON

Délégués suppléants: Éric LEGROS

Philippe GUILLEMET

**Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le
développement du Perche (SIAP):**

Délégué titulaire: Claude IMHOF

Délégué suppléant: Éric LEGROS

Parc Naturel Régional du Perche:

Délégué titulaire: Claude IMHOF

Délégué suppléant: Frédéric COLIN

Syndicat d'initiative de La Loupe:

Délégué titulaire: Denis GRANGER

Délégué suppléant: Claude IMHOF

Jumelage du canton de La Loupe:

Éric LEGROS- Claude IMHOF

Comité de Bassin d'Emploi:

Éric LEGROS- Claude IMHOF

Centre National d'Action Sociale:

Éric LEGROS

Sécurité routière:

Frédéric COLIN

Délégué à la défense: Philippe GUILLEMET

Communauté de communes: Éric LEGROS:

Président de la commission développement
économique et touristique

Résumés des conseils municipaux

REUNION DU 24 JUIN 2004

Le Conseil Municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 24 juin 2004 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire au lieu habituel de ses séances.

Tous les membres en exercice sont présents.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 18 mai 2004 qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion :

- *l'implantation d'une terrasse par le « D'Aligre » a été accordée avec le concours de la D.D.E. dans le cadre de l'ATESAT- les six logements de l'ancienne gendarmerie seront attribués prochainement*

• **FIXATION DU LOYER DU LOGEMENT F2 :**

Le prix du loyer maximum autorisé en 2003 pour ce logement est de 224.90 € mensuel. Le conseil fixe le montant du loyer au maximum autorisé, décide de le louer au plus tôt. Une annonce sera insérée dans la Feuille de Chou et affichée à la Mairie. Une commission d'attribution du logement est créée : Mrs Legros, Guillemet, Vinsot, Imhof et Mme Wardavoire en sont membres.

• **PRESENTATION DES FESTIVITES DE L'ETE**

Brigitte Wardavoire présente au conseil le programme des festivités :

- *13 juillet 2004*
 - 22 h : retraite aux Flambeaux , départ Place de l'Eglise*
 - 23 h : feu d'artifice, bal animé par Daniel Vidal*
- *14 juillet 2004*
 - 8 h à 10 h 30 : concours de pêche*
 - 11 h : Pot de l'amitié, présentation des nouveaux habitants et remise des diplômes au concours des maisons fleuries 2003*
 - 12 h 30 : repas*
 - 15 h à 17 h : jeux gratuits*
- *14 et 15 août 2004 : brocante/vidé-grenier*
- *15 août : cérémonie de la Libération de Champrond (60^{ème} anniversaire)*

• **COMPTE-RENDUS D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

- Commission des finances :
Il a été question du calcul de l'attribution de compensation concernant les charges transférées des communes à la CDC, la période prise en compte retenue est la moyenne des années 2001-2002-2003.

- Commission Education, Sport et Culture :
Sujets abordés : remise aux normes du gymnase de La Loupe et bibliothèques
En ce qui concerne le gymnase de La Loupe, un diagnostic des travaux avec estimation des coûts a été établi.
Il semblerait qu'une rénovation minimum serait le meilleur choix.

A propos des bibliothèques, le nombre d'adhérents par dépôt a été relevé. D'autre part, il a été question de recenser les associations et équipements sportifs sur le territoire de la CDC, de mener des actions pour obtenir l'ADSL, de créer des circuits de randonnées. Le syndicat d'initiative demande à ce qu'on lui adresse toutes les animations de loisirs et culturelles ainsi que la Feuille de Chou.

*- **Commission Action de Développement Economique :***

La prochaine commission aura lieu le 01^{er} juillet et fera l'objet d'une réflexion autour de la création d'un site Internet en liaison avec les acteurs de l'économie locale.

• MISE EN SERVICE DES SILOS A BOUE

Mr Legros informe le conseil des problèmes de dysfonctionnement d'une pompe. Un devis de 6300 € avait été établi pour la vidange des bassins. Des renseignements ont ensuite été pris auprès des fabricants de pompes qui ont révélé que la pompe en place était une pompe vide-cave, ce qui ne convient pas pour une station d'épuration. Après plusieurs échanges de courriers, la Lyonnaise des Eaux a accepté de remplacer la pompe selon les indications fournies par nos services.

• TRANSPORTS SCOLAIRES VERS NOGENT LE ROTROU

Une enquête a été réalisée auprès des parents d'élèves concernés et il s'avère que 75 % des familles sont pour la liaison car + train vers Nogent avec deux possibilités de retour le soir au lieu de trois initialement annoncées. Par conséquent, le conseil émet un avis favorable à la création d'une ligne car + train vers Nogent le Rotrou en remplacement de la ligne actuelle.

• ASSOCIATIONS : TENNIS CLUB ET CLUB DE L'AMITIE

Mr le Maire informe le conseil que :

- le Tennis Club recherche un nouveau président. Toutefois si personne ne souhaitait reprendre la présidence, la gestion du Tennis pourrait être assurée par la commune et le solde bancaire pourrait être reversé à la commune.*
- Le Club de l'Amitié fonctionne avec quatre participants, qui souhaitent arrêter l'association, le conseil accepte la mise en sommeil de celle-ci.*

• PROJET D'ELARGISSEMENT DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

Mr le Maire informe le conseil que la Commune de Saint Victor de Buthon a organisé une réunion le 22/06/04 pour étudier la mise en place d'un regroupement pédagogique avec les communes de Champrond, Montireau et Montlondon.

• QUESTIONS DIVERSES

Mr le Maire informe le conseil :

- que la tranche d'enfouissement de réseaux prévue en 2005 de la route de Combres à la Place de l'Eglise) sera reportée en 2006, une aide régionale pourra être sollicitée dans le cadre de l'opération « Cœur de Village » au taux de 40 % sachant que l'enveloppe des travaux s'élève à 76250 € par logement réhabilité, des aménagements d'espaces publics devront y être intégrés. Le logement F3 devra être réhabilité pour obtenir une aide plus importante.*
- Que la RD 941 a été refaite à l'entrée du village, côté route d'Illiers et que pour les tampons d'assainissement il n'y a pas eu besoin de les remettre à niveau. Que les arbres et haies situés aux abords de l'ancienne gendarmerie sont à entretenir par l'OPAC et par le Conseil Général.*

La séance est levée à 22 h 20.

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2004

Le Conseil Municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 23 septembre 2004 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Absent excusé : Mr Granger Denis pouvoir à Mme Bigeault Sylvie

Quelques précisions sont apportées depuis la précédente réunion :

- *des gravillons ont été mis en place au Grand Bois Landry*
- *le logement F2 a été attribué*
- *des copies de photos de la Libération de Champrond sont à disposition à la mairie*
- *en ce qui concerne l'élargissement du regroupement pédagogique, un courrier a été adressé à l'inspecteur, qui recueille actuellement tous les éléments nécessaires pour les présenter lors d'une réunion qui aura lieu début octobre.*
- *L'entretien des arbres et terrains autour de l'ancienne gendarmerie a été demandé au Conseil Général et à l'OPAC.*

• ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOURVABLES

Mr Legros présente au conseil des produits irrécouvrables :

- *une location de salle des fêtes de 2001 par une société en liquidation judiciaire (montant 63.82 €)*
- *une facture d'assainissement de 2002 due par Mr Margarit, décédé, dont les héritiers ont renoncé à la succession (montant 33.30 €)*

Le conseil accepte l'allocation en non-valeur de ces produits et autorise une décision modificative budgétaire sur le service assainissement.

• DECISION MODIFICATIVE SUR LE BUDGET POUR LE PIC

Le SIAP a demandé le versement d'un acompte concernant la réalisation du Panneau Identitaire Communal d'un montant de 380 €. Considérant que le solde sera demandé l'année prochaine, il y a lieu d'imputer cette dépense sur un compte d'attente (238) puis de la transférer sur un compte d'investissement pour récupérer la TVA correspondante. Par conséquent, le conseil autorise un virement de crédit du compte 2315 au 238.

• CHOIX DE L'ORGANISME BANCAIRE

Plusieurs organismes bancaires ont été sollicités afin qu'ils émettent des offres pour un prêt de 21000 € permettant le financement de divers travaux. Après une comparaison des différentes propositions et afin de limiter le coût des intérêts, le conseil municipal retient l'offre du Crédit Mutuel : taux 3.10 % sur une courte durée soit 5 ans.

D'autre part, afin d'assurer le paiement des silos à boues en attendant les subventions restantes, Mr le Maire propose au conseil d'ouvrir une ligne de crédits permettant le paiement rapide des factures, solution à laquelle beaucoup de communes ont recours dans l'attente du versement des subventions. Le remboursement se fait au plus tard un an après l'ouverture et au plus tôt dès l'obtention des soldes de subvention pour limiter le coût des intérêts.

Après comparaison des offres des organismes bancaires, le conseil retient le Crédit Mutuel au taux de 2.03. Le versement des subventions concernant les silos à boues interviendra suite à l'envoi aux organismes concernés du procès verbal de réception des travaux.

• CONTRAT DE MAINTENANCE DES CLOCHES

Mr le Maire informe le conseil que l'entreprise Denizet a réalisé des travaux de remise aux normes électriques aux cloches de l'église et qu'elle a proposé un contrat de maintenance au prix de 191.36 € par an. Considérant que la commune est liée à un contrat de maintenance avec l'entreprise Bodet depuis 1982 dont le coût est actuellement de 238.97 € annuel et que ce contrat se renouvelle tacitement tous les 2 ans, Mr le Maire propose de dénoncer maintenant le contrat Bodet même s'il court encore jusqu'en octobre 2005. L'entreprise Bodet ne pourrait vraisemblablement pas intervenir sur les travaux réalisés par Denizet, qui sont toutefois garantis un an. Le conseil accepte de dénoncer le contrat Bodet et autorise la signature d'un contrat de maintenance avec Denizet.

D'autre part, en ce qui concerne l'infiltration d'eau à la sacristie, l'entreprise Rousseau a identifié le problème et y a remédié, l'efficacité de ces travaux reste à vérifier.

- **TRANSFERT DE CHARGES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Mr le Maire présente au conseil le projet de délibération concernant les transferts de charges à la communauté de commune. Le montant des charges à transférer pour Champrond est de 6 812.06 €. Il rappelle au conseil que les charges nettes transférées sont évaluées d'après leur coût réel dans les budgets communaux par la moyenne des trois années précédant le transfert de compétences (2001-2002-2003) et que le montant fixé est figé même s'il peut évoluer en fonction de l'intégration éventuelle de nouvelles compétences.

- **INFORMATIONS INTERCOMMUNALES**

- Service à la population :

Un projet petite enfance est en cours d'étude, un diagnostic de l'état existant par le recensement des équipements de chaque collectivité sera réalisé. La communauté de communes est divisée en quatre zones, Champrond est associée à St Victor de Buthon et Montireau, mais la non-adhésion de la commune de Montlandon à la CDC engendrera des problèmes quant à l'organisation des structures au sein des écoles. De plus, il est demandé que tous les enfants puissent accéder de manière égale à tous les services intercommunaux notamment par la mise en place de transports vers les structures d'accueil. Le dédoublement de certaines structures telles que les terrains de football ou courts de tennis pourrait être envisagé.

- Education, sport et culture :

Les travaux de remise aux normes du gymnase sont estimés à 302 946 €, 80 % de subvention peuvent être accordés mais 20 % reste à la charge de la CDC. Par conséquent, seuls les travaux indispensables seront retenus et feront l'objet d'un débat avec l'architecte.

Les activités du gymnase sont offertes aux collégiens et aux écoles, les créneaux sont actuellement mis en place.

Le recensement des équipements existants se poursuit.

Le poste de gardien du gymnase est vacant, un logement de fonction est attribué pour la personne titulaire de ce poste. Le foncier non-bâti reste propriété de la commune de La Loupe alors que les bâtiments sont maintenant la propriété de la CDC.

Par ailleurs, il est à noter que Perche Association Football a repris du service, un tournoi a récemment été organisé à Clévilliers au cours duquel l'association champronnaise a obtenu de bons résultats sportifs.

- Développement Economique

Un inventaire des activités a été dressé, 400 activités environ ont été recensées toutes branches confondues sur le territoire de la CDC.

Un projet de création d'un site Internet est en cours, une entreprise est invitée le 30/09/04.

En ce qui concerne la mise en place de l'ADSL, Mr Legros a participé récemment à la rencontre numérique de Chartres où il a appris que l'ADSL serait installée en 2006 et non plus pour fin 2004. Toutefois pour tenter de l'obtenir plus tôt, il faut agir auprès du Conseil Général par l'envoi de nombreuses demandes sachant que la commune dispose de l'infrastructure nécessaire (central téléphonique).

D'autre part, Mr le Maire a rencontré les responsables d'une entreprise de brochage qui seraient intéressés pour s'installer dans un bâtiment relais sur la zone d'activités, leur principal intérêt est la proximité de la route nationale 23.

Par ailleurs, pour le SIVOM, la somme demandée par la commune des Corvées les Yys, somme engagée lors de leur adhésion à la zone d'activités, ne pourrait être restituée car cette opération serait illégale mais la Sous-Préfecture a indiqué qu'un moyen de compensation pourrait être trouvé.

- **AVENANT POUR LE SILO A BOUES**

Mr le Maire informe le conseil que le marché concernant la construction du silo à boues a fait l'objet d'un avenant car des travaux complémentaires ont dus être réalisés notamment :

- la réalisation d'une purge
- l'évacuation des drains
- la modification des longueurs de clôture

Le coût de ces travaux s'élève à 740 € : accord du conseil

- **COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION URBANISME DU 24/07/04**

Lors de cette commission, le cahier des charges concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a été finalisé, quelques précisions ont été apportées notamment en ce qui concerne :

- le mitage dont le principe doit être conservé
- la zone d'activités intercommunale
- le plan de zonage d'assainissement
- l'audit Cœur de Village
- les terrains à bâtir, création de lotissements, zones d'implantations d'habitations.

La prochaine étape consiste à consulter des bureaux d'études pour l'élaboration du projet, il est suggéré de consulter le bureau d'étude qui a travaillé sur l'audit Cœur de Village, une base de travail étant réalisée pourrait engendrer un moindre coût.

- **PRESENTATION DE L'AUDIT CŒUR DE VILLAGE A LA POPULATION**

L'audit « Cœur de Village » sera présenté à la population le 23 octobre 2004 à la salle des fêtes à 10 h 30 .

- **PROJET DE CREATION D'UN PARKING DERRIERE L'ECOLE**

Mr Legros propose au conseil d'aménager un parking derrière l'école, l'accès se ferait par la ruelle du Panama, une partie de l'étang du Panama pourrait être bouché afin d'élargir l'accès, projet à étudier.

- **PROJET DE REHABILITATION DU LOGEMENT AU 68 GRANDE RUE**

L'architecte n'a pas encore établi de projets, une étude de faisabilité concernant la création de deux logements dans ce bâtiment sera analysée en commission.

- **ADHESION A LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE**

Mr le Maire propose au conseil d'adhérer à la MNT pour que Marcel Meleck puisse bénéficier d'une mutuelle. L'adhésion se ferait à compter du 01^{er} octobre 2004 pour une ouverture de droits au 01^{er} janvier 2005. Accord du conseil.

- **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Mr Legros informe le conseil qu'il sera procédé au recensement de la population en janvier-février 2005 et qu'il y a lieu de rechercher un agent recenseur. Sophie Prella assurera le rôle de coordinateur communal.

- **PROBLEME DE STATIONNEMENT AU DROIT DU 20 GRANDE RUE**

Des véhicules stationnent régulièrement sur le trottoir au droit du 20 grande rue ce qui gêne la visibilité des véhicules qui sortent du 20 Grande Rue. Par conséquent, Mr Legros suggère la mise en place d'un plot ou d'un bac à fleurs sur le trottoir. Accord du conseil mais il s'avère qu'il existe un manque de places de stationnement dans le centre du bourg notamment lorsqu'il y a diverses manifestations ou cérémonies. Il est décidé d'effectuer une délimitation des places de parking dans la Grande Rue par un marquage au sol.

- **SIGNALETIQUE DES COMMERCES**

Mr le Maire propose au conseil la mise en place de panneaux signalant toutes les activités commerciales et artisanales de la commune aux cinq entrées du village. Mr Colin a remarqué que la signalisation de plusieurs activités sur un même panneau était difficile à lire.

Le conseil décide dans un premier temps de mieux signaler la salle des fêtes, la mairie et l'école, des panneaux seront donc achetés ainsi qu'un panneau de sens interdit pour la ruelle de la Tour.

- **INFORMATIONS SUR LES LIGNES DE TRANSPORTS SCOLAIRES**

Ligne 403 vers le collège de La Loupe :

Mr le Maire fait part au conseil que l'arrêt sur la route de Combres « Le Libéra » a été refusé, la demande ayant été faite après la mise en place du circuit et que l'arrêt à l'étang du Panama se trouve dans le mauvais sens et sans éclairage ce qui est dangereux. Mr le Maire a proposé au Conseil Général de remplacer ce point d'arrêt par un point d'arrêt à la Mairie.

Ligne 413 vers les lycées et collèges de Nogent le Rotrou

La demande de mise en place d'une ligne car + train a été rejetée pour cette année scolaire par le Conseil Général car les communes de St Victor et Montireau n'en n'ont pas fait la demande. Une réunion avec les communes concernées est prévue avant la fin du trimestre. Une liaison supplémentaire par taxi est à l'étude pour permettre des retours plus tôt.

Transport scolaire des écoles du regroupement pédagogique

Mr le Maire informe le conseil que le circuit du car scolaire est rallongé par rapport à celui de l'année précédente, le nombre d'élèves transportés étant plus important, le départ a lieu 15 à 20 mn plus tôt. La mise en place de la garderie à Champrond le matin aurait simplifié le circuit avec une économie de kilomètres parcourus et de personnel mais cela a été refusé par les élus de Montlandon, qui souhaitent le maintien d'un service de garderie à Montlandon. Il est proposé de réaliser un sondage auprès des parents d'élèves, une réunion avec le personnel aura lieu le 28/09/04.

D'autre part, Mr Legros informe le conseil qu'une association de parents d'élèves est en cours de création.

- **STAGES DE L'ASSOCIATION DES MAIRES**

Mr Legros rappelle au conseil que des stages de formation pour les élus sont organisés par l'association des maires, un planning des stages est à la disposition des élus intéressés.

- **MISE EN PLACE DE CONTAINERS A L'EMPIRE ET A L'ARCADE**

Cet été, l'accumulation d'ordures aux containers de Beaufrepaire s'est renouvelée. Il s'avère que la plupart des habitants de Beaufrepaire ne savaient pas que les containers étaient réservés aux habitants de l'Arcade et de l'Empire. Un courrier d'informations leur a été adressé.

Mr le Maire propose au conseil de mettre un container à l'entrée du chemin de l'Empire et de l'Arcade. Accord du conseil pour essai.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Point Poste :

Le Point Poste a été attribué par la Direction Départementale de la Poste au Bar Tabac « Le D'Aligre », une charte de partenariat sera signée pour une ouverture le 01^{er} décembre 2004, une étude concernant la mise en place d'un distributeur interne de billets est en cours au futur Point Poste. Quant à l'employée du bureau de poste, elle ne connaît pas son avenir

Parc Naturel Régional du Perche :

Un meunier, des agriculteurs et des boulangers se sont associés pour produire « la baguette du Perche » de manière artisanale

Le concours des haies et chemins creux est en cours.

Rapport d'activité du PNRP 2003

Il est décidé d'insérer dans la prochaine Feuille de Chou les jours de ramassages des plastiques et cartons du secteur des Vitriers/Petit Beauvais.

Une plaque de regard au Petit Beauvais est soulevée par le passage des véhicules, le regard est donc à découvert. Le manque de fossé au Petit Beauvais subsiste, un devis est à demander.

Un regard à Villemaigre est à déboucher.

Un charcutier sollicite un emplacement sur la place de l'église le vendredi matin, la longueur de son camion étant de 7 m. Endroit à étudier avant accord.

Présentation de l'Audit Cœur de Village

Samedi 23 octobre nous avons présenté l'Audit Cœur de Village réalisé par un cabinet d'architecte IPSO FAC-TO et un cabinet de paysagistes Perspectives et Paysage.

Cette présentation a permis d'expliquer à tous les participants de cette réunion ce qu'est une Opération Cœur de Village.

Cette opération initiée par la Région Centre s'articule en deux étapes distinctes, la première consistant en la création ou la réhabilitation de logements à caractère social.

Ainsi en ce qui concerne la commune, nous avons déjà réhabilité un logement de type F2, un ou deux autres devraient suivre en 2005.

Une fois ces logements réhabilités la commune pourra prétendre à des aides importantes pour le réaménagement des espaces publics.

Cependant, avant d'entreprendre ce type de travaux, la Région nous demande de réaliser ou plutôt de faire réaliser une étude, sorte d'inventaire des espaces publics de la commune.

C'est donc cette étude qui a été présentée le 23 octobre 2004.

Cette étude est organisée en deux axes :

-Diagnostic de l'existant.

-Propositions d'aménagement

1. Diagnostic de l'existant

Le diagnostic montre la situation de Champrond en Gâtine par rapport au Parc Naturel Régional du Perche et sa position d'un bourg entouré de forêts. D'une façon plus précise, le bourg s'est développé le long de la grande rue, et de deux petites vallées, la plus à l'ouest, venant de l'étang du Grand Bois Landry, l'autre venant de l'étang de la Housserie. Ces deux vallées se rejoignant pour former la vallée qui traverse l'étang du Prieuré.

Le bourg dispose de cinq entrées principales (route d'Illiers, de La Loupe, de Combres, de Nogent le Rotrou et de Chartres). Le bourg s'étend sur un disque de 500 m de diamètre.

La grande rue concentre à elle seule une grande part des espaces publics, les habitations étant très proches les unes des autres. De nombreuses rues ou ruelles sont perpendiculaires à la grande rue, parmi celles-ci, beaucoup aboutissent au bord des étangs.

Les équipements publics sont disséminés, et, non regroupés comme dans de nombreuses communes.

La salle des fêtes est excentrée, l'école et la mairie sont éloignées du centre bourg.

Les constructions sont souvent établies sur le modèle suivant : les habitations en bordure de chaussée et des arrière-cours et jardins en retrait.

Le diagnostic fait également état d'une circulation intense et potentiellement dangereuse sur l'axe principale.

Ainsi de nombreux espaces piétonniers sont peu ou mal mis en valeur. Un manque certain de places de parking est à déplorer.

Entre autres les difficultés liées à l'accès à l'école ont été mises en avant.

2. Propositions d'aménagement.

Par rapport à la sécurisation liée à la route nationale, il a été évoqué la création de deux petits ronds-points aux entrées ouest et est (face à l'accès à la zone intercommunale et face à l'ancienne gendarmerie accès route d'Illiers)

L'aménagement de parkings derrière la mairie et l'école avec accès sécurisé par la route de Combres.

Le réaménagement de la place de l'église.

La création de trottoirs pour permettre le cheminement vers la salle des fêtes et le cimetière.

Paysager le cimetière et son extension.

Les propositions ou remarques faites pendant la réunion :

-faire des changements de revêtements sur les axes principaux pour le ralentissement des véhicules et la matérialisation des entrées du village.

-libération de l'espace face au monument aux morts.

-création d'accès pour les handicapés pour les établissements publics et les commerces.

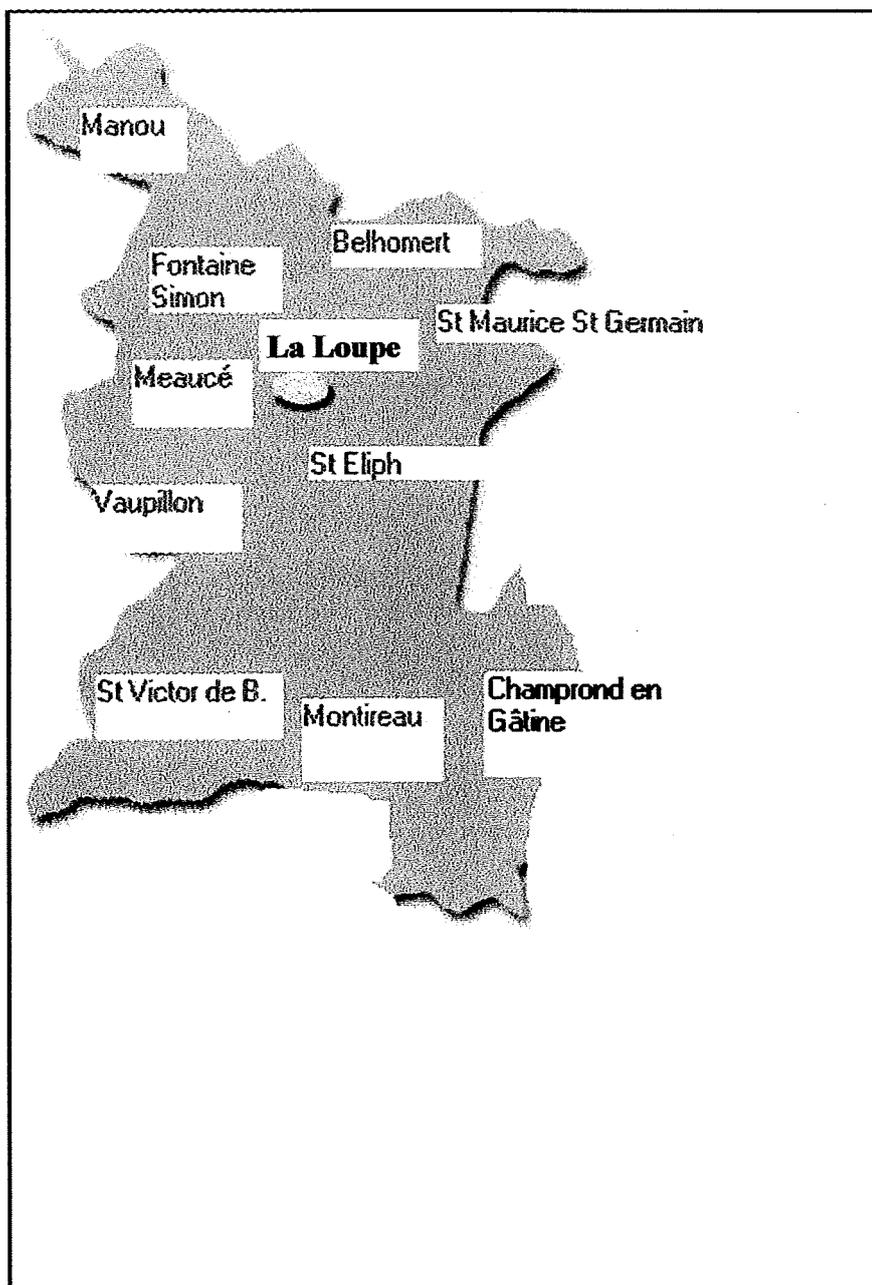
-prévoir une aire d'arrêt pour les camping-cars. (vidange, approvisionnement en eau, rechargement électrique)

-signalisation des commerces et des équipements publics.

-création de places de parking face au relais de chasse.

(ceci n'étant qu'un aperçu de l'Audit Cœur de Village, le document est à votre disposition à la Mairie)

Carte de la communauté de communes « Les Portes du Perche »



Communauté de communes des Portes du Perche

Service à la population

Diagnostic petite enfance , enfance , jeunesse

Première réunion publique

Ce projet prend en compte tous les jeunes de 0 à 18 ans , soit 1/4 de la population de la communauté de communes. Il vise au développement du territoire en proposant des services pouvant amener des familles à s'installer durablement sur notre territoire.

Ce projet prend en compte l'existant , les besoins exprimés par les habitants , les perspectives d'avenir . Le but étant de mieux utiliser les moyens existants (gymnase , piscine , terrains de sports...) , de développer les collaborations entre les bénévoles , les professionnels et les habitants des communes.

La mobilité des personnes sur le territoire doit être prise en compte afin de faciliter les déplacements entre les communes.

Les étapes de l'étude diagnostique et les premiers résultats vous seront communiqués régulièrement.

ETAT CIVIL

MARIAGES

10/07/04
 10/07/04 à Vernouillet
 17/07/04
 31/07/04
 18/09/04 à Saint Eliph

Mathieu TETILLON & Hélène RICHARD
 Philippe PAULMIER & Laëtitia PIPEREAU
 Mickaël LECOINTRE & Allison HEMERY
 Jean-Michel GOBLET & Lydie CELLIER
 Jérôme GESLAIN & Catherine MAINTENANT

DECES

03/09/04 à Fontenay-les-Briis
 21/09/04 à La Loupe

Guy LOROTTE DE BANES
 René GRANGER

En bref

Jours de collecte des ordures ménagères et emballages		
	ordures ménagères	emballages
Le Bourg	Vendredi	mercredi semaines impaires
Beaurepaire	Vendredi	mercredi semaines impaires
Les Orgeries	Lundi après-midi	jeudi semaines impaires
Le Petit Beauvais	Lundi après-midi	jeudi semaines impaires
Le Grand Beauvais	Lundi après-midi	jeudi semaines impaires
Les Vitriers	Lundi après-midi	jeudi semaines impaires
Villemaignre	Lundi après-midi	jeudi semaines impaires
Le Petit Bois Landry	Lundi après-midi	jeudi semaines impaires
Le Grand Bois Landry	Lundi après-midi	jeudi semaines impaires
Les Cornets	Lundi après-midi	jeudi semaines impaires

Animaux nuisibles

Déjections canines

Il est rappelé que toute personne promenant son chien doit ramasser les déjections de son compagnon à quatre pattes.

Nous avons constaté notamment ruelle de la Tour , de nombreuses déjections.

Merci de contribuer à laisser notre village propre pour le respect de chacun.

Rappel des règles à respecter

Ne pas laisser vos ordures ménagères dans vos cours intérieures dans des simples sacs , sinon mettez les dans des containers fermant correctement.

Information sur l'opération communale de dératisation

En raison de l'augmentation d'animaux nuisibles , parallèlement à l'information faite auprès des habitants , nous avons faits intervenir une société spécialisée pendant plusieurs semaines en appliquant des appâts empoisonnés dans des lieux stratégiques de la grande rue. Le rapport de cette société indique une infestation désormais maîtrisée , à charge pour chacun de respecter les règles énoncées ci-dessus

En bref

Analyse de l'eau

Analyses du 20 septembre 2004 à 10H30
(réalisées par la DDASS de Chartres)
Coloration inférieure à 5mg/l (maximum 15)
Odeur Saveur à 25° 0 (maximum 3)
PH 7,6 (normes entre 6,5 et 9)
Chlorures 15 mg/l (maximum 250)
Sulfates inférieurs à 5mg/l
Carbone organique inférieur à 0,3 mg/l (max.2)
Nitrates 30 mg/l (maximum 50)
Nitrites inférieurs à 0,01 mg./l (maximum 0,5)
(les analyses complètes sont disponibles en Mairie)

La Porte du Perche

Expo-vente
Nouvelle Collection
Création artisanale
Jouets en Bois
Porcelaines
Emaux
Poteries
Tableaux
Ouverture du vendredi au dimanche inclus
de 9H30 à 12H
et de 15H à 19H
Téléphone : 02-37-49-87-51

Information / Environnement

Lettre du ministre de l'écologie et du développement, Monsieur Serge Lepeltier
(Extraits)

La prévention et la gestion des déchets est une de mes priorités. Le meilleur déchet est celui que l'on ne produira pas. La part que représente les imprimés publicitaires et gratuits au sein des déchets ménagers est en progression constante puisqu'ils représentent 40 kg par an et par foyer en moyenne.

Ainsi en apposant sur vos boîtes aux lettres l'autocollant que vous pourrez vous procurer auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, ou par courrier électronique à www.ademe.fr ou à la Mairie nous pourrions économiser des milliers de tonnes de papier.

Le Point Poste

Ouverture d'un point poste au D'Aligre à partir du premier décembre 2004.

La Poste a attribué le point poste à Mr Colin Frédéric, il sera donc opérationnel le premier décembre, vous pourrez y réaliser presque toutes les opérations courantes d'un bureau de poste, de plus vous pourrez envoyer des fax et faire des photocopies.

Horaires 6H-20H30 du lundi au vendredi sauf le mercredi après-midi (fermeture à 14H30)

et

7H00-20H30 le samedi et le dimanche

Relais emploi de La Loupe

Madame Prioville assure le fonctionnement de ce relais emploi.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Mardi de 8H30 à 10H

et de 13H45 à 16H45

Mercredi de 8H30 à 10H

Jeudi de 8H30 à 10H

Les locaux sont situés au:

18 rue de la gare

28240 La Loupe

E.Mail : relais.emploi.du.sivom.de.la.loupe@wanadoo.fr

Missions du relais emploi:

Informers les demandeurs sur les offres d'emploi recueillies par le service et l'ANPE.

Informers les demandeurs d'emploi sur les prestations auxquelles ils peuvent prétendre.

Apporter des conseils pour améliorer les techniques de recherches d'emploi.

Les associations

Cet espace est réservé aux associations de Champrond pour informer les habitants de leurs activités , leurs actualités et de leurs projets.

Liste des associations

Association des Anciens Combattants , Monsieur Gilbert Menant :02 37 49 81-49

Association des Parents d'élèves , Monsieur Luc Liard :02 37 49 81 35

Les Petites Mains Madame , Marie France Beauchet :02 37 49 86 67

Danse et rêve , Melle Claire Pichot :02 37 49 84 14

Perchemin , Monsieur Jean-Pascal Chaboche : 02 37 49 86 55

La Société de Chasse , Monsieur Etienne Bigeault : 02 37 37 84 38

La Requette Verte , Monsieur Guy Lambert : 02 37 49 84 14

Aéronautique du Perche , Monsieur et Madame Wardavoir : 02 37 49 86 23

La Société de Pêche , Monsieur Etienne Valmalle : 02 37 37 30 00

Le Tennis Club , Monsieur Gilles Ringot : 02 37 49 89 65

Perche Association Football , Monsieur Philippe Lunel : 02 37 37 31 12

Un Petit Air de Culture , Madame Véronique Reaud : 02 37 49 83 23

Coopérative Scolaire , Madame Stéphanie Rottier-Auclair : 02 37 37 31 57

Le mot des associations

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE CHAMPROND-EN-GATINE ET MONTLANDON

Elle est née le 30 Septembre 2004 à 22h30 et est composée d'une quinzaine de membres.
Son bureau est le suivant :

- Président : Mr LIARD Luc,
- Vice-présidente : Mme GIRARD Corinne,
- Secrétaire : Mlle POUPULIER Nadia,
- Secrétaire adjointe : Mme PRÉHU Jocelyne,
- Trésorière : Mme COURNUT Patricia,
- Trésorière adjointe : Mlle VILLETTE Odile.

Elle va s'efforcer de vous proposer plusieurs manifestations tout au long de l'année, et la première sera une soirée dansante le 26 Février 2005 à la salle des fêtes de Champrond dont le thème reste à définir.

Le président, Mr LIARD.

Bibliothèque Municipale

**Nous vous rappelons
que
la bibliothèque
est ouverte
tous les samedis de 10 h à 12h.**

Le prêt des livres est gratuit .

**L'accès à internet pour vos
consultations est gratuit.**

Dates à retenir

4 décembre 2004 9h45-10h

passage du Tour du canton pour le Téléthon organisé par l'Association Perchemin

4 décembre 2004 Marché de Noël de 15h à 19h

5 décembre 2004 Marché de Noël de 9h à 18h

18 décembre 2004 chants de Noël (Un Petit Air de Culture)

12 décembre 2004 16 heures fête de Noël pour les enfants (inscriptions à la Mairie)

Buvette organisée par l'association des parents d'élèves

18 décembre 2004 chants de Noël (Un Petit Air de Culture)

2 février La Chandeleur vente de crêpes de gaufres (Association des Parents d'élèves)

27 février 2005 Loto des Anciens Combattants

26 février soirée dansante (Association des Parents d'élèves)

18 mars 2005 soirée concert Tibétain

19 mars 2005 exposition vidéo sur le Tibet (Un Petit Air de Culture)

1er mai randonnée pédestre (Un Petit Air de Culture)

Mai 2005 Evocation de la vie de Maria Callas Spectacle Concert (date à définir)

3 décembre 2005 passage du Tour du canton pour le Téléthon organisé par l'Association Perchemin



La
Commune
de
Champrond-en-Gâtine

organise un

Marché de Noël

A la salle des fêtes

Samedi 4 Décembre 2004

De 15h à 19h

Dimanche 5 Décembre 2004

De 10h à 19h



NOEL

La Commission des fêtes de Champrond-en-Gâtine organise une fête de Noël pour les enfants du village le :

DIMANCHE 12 DECEMBRE 2004
A 16 H
A LA SALLE DES FETES

Un spectacle suivi d'un goûter avant l'arrivée du Père Noël vers 17 h 30 sera offert aux enfants jusqu'au CM2 inclus.



www.champrond-en-gatine.org

Si vous voulez laisser un message ou nous contacter faites le à l'adresse électronique suivante:

E.mail: contact@champrond-en-gatine.org

www.champrond-en-gatine.org en quelques chiffres

559 connexions depuis le mois de septembre 2003

- 12 connexions seulement pour décembre 2003
- 97 connexions, ce qui constitue un record pour juillet 2004

Quels sont les principaux mots clés observés pour accéder à notre site ?

- champrond en gatine
- champrond
- champrond-en-gatine
- champrond-en-gatine
- 28240 - champrond
- meteorologie perche
- la gatine

Quelle est la durée de la connexion ? (Sur le total des derniers 58 visiteurs)

- | | |
|--|--------------|
| - Connexion de 1 minute à 5 minutes | 16 visiteurs |
| - Connexion d'une heure | 9 visiteurs |
| - Connexion de 11 minutes à 30 minutes | 9 visiteurs |
| - Connexion de 6 minutes à 10 minutes | 8 visiteurs |
| - Connexion de 31 secondes à 60 secondes | 6 visiteurs |
| - Connexion de 31 minutes à 60 minutes | 5 visiteurs |
| - Connexion de 16 secondes à 30 secondes | 4 visiteurs |
| - Connexion de moins de 5 secondes | 1 visiteur |

Mais d'où nous viennent ces internautes ?

Bien évidemment de France en grande majorité puisqu'ils sont 42,46%, 32,48% pour les adresses IP (terme technique représentant les utilisateurs du fournisseur AOL dans le monde),

Des Etats Unis à 12,99%,

Mais aussi d'Allemagne, du Canada, de Belgique, de Hollande, de Suisse et du Luxembourg.

Un site INTERNET vivant est un site régulièrement visité !

La municipalité invite donc toutes les associations, commerces, artisans à fournir leurs articles pour une mise à jour.

Le recensement en 2005

Publi-communiqué

**Commune de moins de 10 000 habitants
recensée en 2005**

**Toute la population vivant à CHAMPROND-EN-GATINE
sera recensée à compter du 20 janvier 2005**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Champrond-en-Gâtine, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

CHAMPROND-EN-GATINE fait partie du groupe de communes recensées en 2005.

À partir du 20 janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

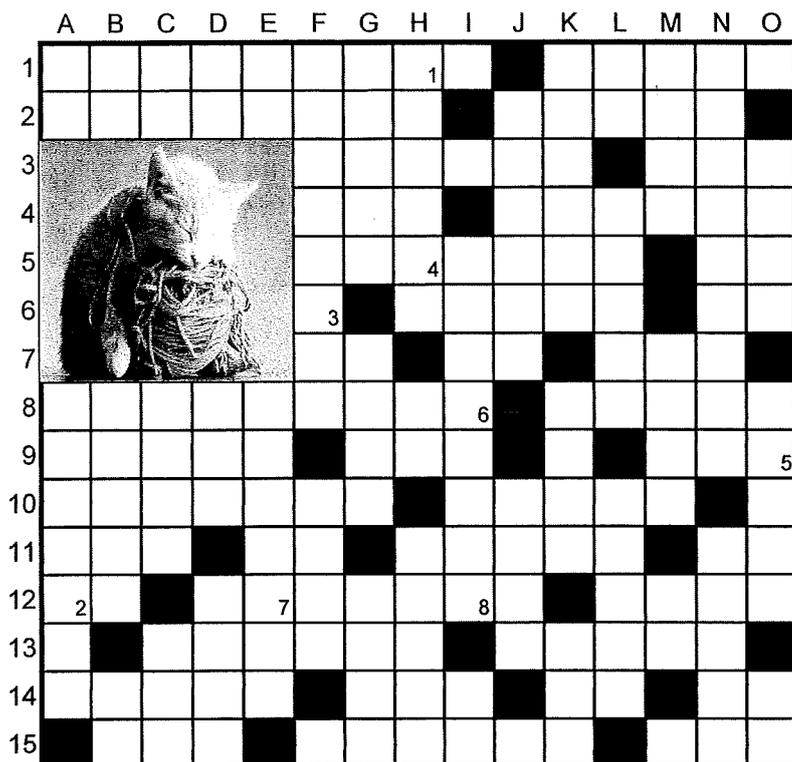
Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02 37 49 80 20 ;

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site insee.fr à partir de septembre 2005.



GRILLE N° 8



Placez les 8 lettres des 8 cases numérotées dans la grille ci-dessous pour reconstituer le mot répondant à la définition suivante :
« Prénom d'un Corse célèbre »

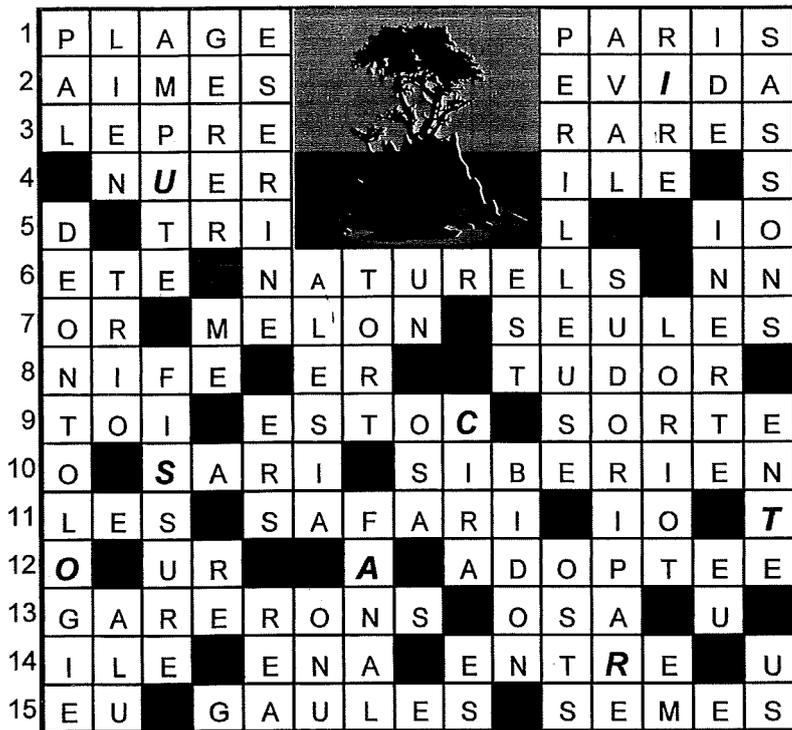
1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

HORIZONTALLEMENT :

1. Prénom féminin-Prénom féminin.
2. Prénom féminin-Prénom féminin.
3. Prénom masculin-Ignorant.
4. Possèdent-Oasis du sahara algérien.
5. Prénom masculin-Six romain.
6. Prénom féminin-Phon. :élever.
7. Interjection-Symbole du radian-Capitula à Appomatox.
8. Prénom féminin-Prénom masculin.
9. Prénom masculin-Issus-Chlorure de sodium.
10. Prénom masculin-Prénom masculin.
11. Pronom-Renforce une affirmation-Prénom masculin-Préposition.
12. Le plus fort-Prénom masculin-Prénom masculin.
13. Prénom masculin-Prénom féminin.
14. Prénom féminin-Prénom féminin-Façon de voir-Lettre grecque.
15. Prénom masculin-Prénom féminin-Prénom masculin.

VERTICALEMENT

- A. Pronom démonstratif-Prénom masculin.
- B. Symbole de l'aluminium-Anciennes mesures de masses employées en Perse-Préfixe privatif.
- C. Double règle-Prénom féminin-Localité du Tchad, au nord de Fort-Lamy.
- D. Interjection-Fleur-Flétri.
- E. Préposition-Prénom masculin.
- F. Prénom masculin-Prénom masculin.
- G. Prénom féminin-Prénom féminin-Petit écran.
- H. Prénom masculin-Négation-Prénom féminin.
- I. Prénom masculin-Douze mois.
- J. Prénom masculin-Prénom masculin.
- K. Prénom masculin-Commencement d'hébétude-Prénom féminin.
- L. Pronom personnel inversé-Prénom féminin-Prénom masculin.
- M. Oiseau de la famille des corvidés-Anneau de cordage-Dans le vent.
- N. Prénom féminin-Prénom masculin.
- O. Prénom de notre maire-Prénom féminin-Richesse.

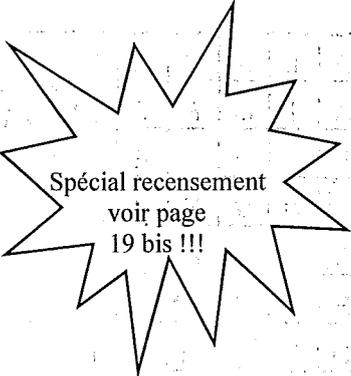


Solution de la grille N° 7

Le mot caché est : **COURTISA**

Informations pratiques

Mairie de Champrond en Gâtine



Spécial recensement
voir page
19 bis !!!

Téléphone : 02 37 49 80 20

Télécopie : 02 37 49 80 26

E-Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:

Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

Le samedi de 9h30 à 17h : Mme Wardavoire Brigitte

Si vous venez d'emménager sur notre commune ou si vous avez omis de le faire, venez vous présenter à la mairie pour :

-Modifier votre adresse sur votre carte d'identité

-Vous inscrire sur la liste électorale (avant la fin du mois de décembre)

-Nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement

Par ailleurs si vous envisagez de quitter la commune, merci de nous prévenir, cela permettra de vous aider pour vos formalités et de mettre à jour nos fichiers.

Ouvertures des déchetteries

Horaires valables du 1er novembre 2004 au 28 février 2005

Déchetterie de Saint Eliph

Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi de 14h00 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Déchetterie de Courville

Lundi de 14h00 à 17h30

Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Aides de proximité

- **Association d'Aide en Milieu Rural (ADMR)**

11, rue de la plaine-28240 LA LOUPE / Tel : 02 37 29 90 59

Cette association peut vous permettre de bénéficier des services d'aides tels que : ménage, repassage, aide aux repas, garde de jour ou de nuit, d'enfants ou de personnes âgées.

Vous pouvez également solliciter le service d'aide à la famille qui est proposé à toutes les mamans fatiguées, malades, pour les grossesses pathologiques ou une naissance, aux pères seuls dans certaines circonstances avec certificat médical.

Un autre service de l'ADMR a pour objet le portage de repas à domicile, pour les personnes âgées de plus de 65 ans ou moins de 65 ans en cas de maladie.

Egalement pour les personnes malades, isolées, il existe le service de **Télé-assistance**

- **Association Schweitzer** Tel : 02 37 81 08 02

Informations pratiques suite ...

Permanences à la mairie de La Loupe

- ADASEA : 2ème et 4ème jeudi du mois :
14h30 à 17h00
02 37 81 22 75

-Assistants Sociaux
A la mairie de La Loupe
Sur rendez-vous
02-37-53-57-30

-Service d'insertion
Mardi de 14h à 16h30 , à la mairie
02 37 53 57 30

CAF(caisse d'allocations familiales)
2ème et 4 ème Mercredi du mois : 13h30 à 15 h
à la mairie
02 37 81 27 23

Office Public d'Aménagement
et de Construction d'Eure et Loir
2ème mercredi du mois , à la mairie

Retraite

1er et 3ème mercredi de 13h30 à 16h30
à la mairie
Sécurité Sociale
Lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
12, rue de la bruyère 02 37 81 07 77
Syndicat d'initiative
mardi et samedi de 10h00 à 12h00

Revenu Minimum d'insertion
S'adresser à la DGAS
02 37 53 57 30

SAMU 15
POMPIERS 18
Infirmières
Mme Briend-Mme Dupin 02 37 81 04 88
Mme Dolléans 02 37 81 06 58
Melle Gonsard 02 37 81 09 04
Cabinet Médical (Drs Bigard-Puis-Wolfrum)
02 37 81 21 18
Dr Lyszliwicz 02 37 81 17 48
Drs Monique et Roger Serry 02 37 81 19 46

Association des Anciens Combattants de Champrond en Gâtine-Friaize Montireau-Montlandon (Communiqué de dernière minute)

Quelques lignes pour vous informer des dernières activités de l'association.

Nous avons célébré l'armistice de la guerre de 1914-1918 le 11 novembre à 11h45.

C'était au tour de la commune de Champrond en Gâtine de nous recevoir pour le repas annuel qui a eu lieu à la salle polyvalente , préparé par le restaurant le D'Aligre.

Un loto est prévu le 27 février 2005 dans cette même salle.

Nous sommes toujours attachés à la célébration du cessez le feu en Algérie du 19 mars.

Comme toujours la cérémonie aura lieu à Champrond : (l'horaire n'est pas encore fixé)

Une délégation de l'association se rendra probablement à Châteaudun le 13 mars 2005 pour le congrès départemental des Anciens Combattants.

Voici le compte rendu de nos dernières activités et le programme du premier trimestre 2005.

Le Président Gilbert Menant



Perche Association Football

L'association a repris ses activités dans le cadre du championnat UFOLEP.

La particularité de ce championnat , c'est qu'il s'agit d'équipes de 7 joueurs. De plus il n'y a pas d'arbitre ce sont les joueurs qui s'arbitrent eux-même dans un réel état d'esprit de sportivité dans le meilleur sens du terme.

Comité de rédaction de la Feuille de Chou.

Suite au départ de notre employé jeune , nous recherchons toute personne qui serait intéressée pour nous aider à élaborer les prochaines éditions. Si vous connaissez l'utilisation d'un traitement de texte votre aide pourrait nous être précieuse.
Merci d'avance

